

PriFEL 2026

Prix Francophone d'Excellence de la Littérature



ORGANISÉ PAR

COLABORATION

DATE - HORAIRE

LIEU

ADRESSE

CONTACTS

CANDIDATURE

SITE WEB

ÉVÈNEMENT

PUBLIC

: Association RenaiScendre

: KBJ Plume Éditions

: 30 octobre 2026 - 18 h

: Le Carré des Alliés à Rennes

: 1 rue de l'Alma, 35000 Rennes (Centre-ville)

: 07.49.27.97.74

: prifel@renaiscendre.org

: www.renaiscendre.org

: Culturel, littéraire et artistique

: Tout public

RÈGLEMENT DU PRIX FRANCOPHONE D'EXCELLENCE DE LA LITTÉRATURE

Préambule :

Le **Prix Francophone d'Excellence de la Littérature (PriFEL)** a pour vocation de distinguer chaque année des œuvres francophones ainsi que leurs auteurs, afin de promouvoir l'excellence de la création littéraire et artistique. Il ambitionne également de valoriser le rayonnement culturel de la francophonie en mettant à l'honneur des talents porteurs d'innovation, de créativité et d'engagement. Il vise à encourager l'usage du français comme langue de communication et d'expression, tout en favorisant le dialogue entre cultures et civilisations.

Créé en 2024 à l'initiative de l'**Association RenaiScendre**, en collaboration avec **KBJ Plume Éditions**, le PriFEL est un concours littéraire mondial récompensant les meilleures œuvres francophones dans **cinq (5) catégories** : Essais, nouvelles, poésie, romans (jeunesse, adulte, historique, biographique, policier) et théâtre.

Cette cérémonie met en valeur la vitalité de la création littéraire et offre un espace de rencontre et de partage entre écrivains, artistes et passionnés de culture. Cet événement sera accompagné d'un salon du livre, offrant aux auteurs l'opportunité de faire découvrir leurs ouvrages au public et d'échanger directement avec leurs lecteurs. Ce moment de rencontre favorisera également la promotion de la littérature francophone, la création de réseaux entre écrivains et professionnels du livre, ainsi que le partage d'expériences autour de la création littéraire.

Le lauréat doit faire preuve d'une qualité culturelle, artistique ou scientifique particulière qui enrichit la langue française et contribue au rayonnement du système éducatif et/ou académique, et ce dès l'âge de 16 ans. **Le 30 octobre de chaque année** est traditionnellement consacré à la remise du **Prix Francophone d'Excellence de la Littérature**, de préférence en présence des autorités culturelles de chaque pays participant, de personnalités du monde de la littérature, de la culture, du cinéma, de l'art et de tout autre invité ayant manifesté son intérêt pour l'événement.

Article 1 : Présentation de la maison d'édition

Comme une médecine du livre, **KBJ Plume Éditions** est une maison d'édition qui a pour but de promouvoir les auteurs et les œuvres de toute catégorie et de tous genres littéraires.

Depuis le 5 juin 2024, elle est enregistrée en tant qu'association au titre de la loi sur l'ESS (Économie Sociale et Solidaire). Elle intervient dans l'édition d'ouvrages littéraires et scientifiques, l'organisation de concours littéraires nationaux et internationaux, l'imprimerie, la distribution et la vente.

Article 3 : Droits de participation

La participation au **Prix Francophone d'Excellence de la Littérature** est **entièrement gratuite**. Aucun frais de participation n'est exigé aux candidats. Les ouvrages en compétition ne seront pas retournés.

Article 4 : Critères d'éligibilité

Les candidats du **Prix Francophone d'Excellence de la Littérature** doivent rédiger une œuvre originale, déjà éditée ou inédite ou, en voie de l'être. Les ouvrages autoédités peuvent être acceptés s'ils n'ont fait l'objet d'aucune mention négative sur l'internet au moment de l'inscription au concours. Les tapuscrits non édités peuvent être soumis à **KBJ Plume Editions**, qui s'engage à publier l'œuvre qui sera présentée au concours. Les candidats doivent être âgés d'au moins 16 ans, comme indiqué dans le préambule.

Pour la première édition, le Prix est ouvert aux auteurs francophones sans distinction de nationalités.

Article 5 : Soumission des ouvrages et des manuscrits

L'inscription à cet évènement est obligatoire via le formulaire disponible sur le site internet www.renaiscendre.org de l'Association RenaiScendre, ou toute autre plateforme sécurisée redirigeant vers le PriFEL 2026. Elle donne lieu à l'envoi d'une invitation officielle à la cérémonie, transmise par courrier et/ou par courriel.

Important :

- Pour les ouvrages déjà édités, un exemplaire devra être envoyé entre le **18 mai** et le **30 septembre 2026 à 23 h 59 (heure de Paris)**, date de clôture des candidatures, à l'adresse suivante : **Jury PriFEL 2026 : 15 résidence Saint Jean-Baptiste de la Salle 35000 Rennes, France.**

L'auteur.e est prié.e d'indiquer son nom, numéro de téléphone ainsi que son adresse postale et e-mail.

- Les manuscrits inédits ainsi que les demandes de participation au salon doivent être envoyés à l'adresse suivante : prifel@renaiscendre.org

Le fichier joint (format PDF de préférence) devra impérativement regrouper les éléments suivants dans un seul document : une biographie de l'auteur, le genre littéraire, un résumé de l'ouvrage, le numéro de téléphone, l'adresse postale ainsi que l'adresse e-mail.

La soumission d'une œuvre au **Prix Francophone d'Excellence de la Littérature** est exclusive de toute participation à une compétition similaire jusqu'à la proclamation des résultats du prix. Toute œuvre ou tout manuscrit déjà soumis et ayant fait l'objet d'un rejet ne pourra concourir à nouveau la même année, sauf en cas de réécriture ou d'amélioration significative, intégrant les observations du comité de lecture. L'auteur recevra, le cas échéant, une notification précisant les points à revoir. À

défaut de modifications ou de nouvelle soumission conforme, le fichier sera définitivement supprimé après la clôture des candidatures.

Article 6 : Jury et comité de lecture

Le Jury et le comité de lecture sont composés d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de spécialistes de la littérature, de critiques littéraires, de promoteurs littéraires, d'écrivains, de professionnels du livre, d'éditeurs, et d'anciens lauréats de prix littéraires de toute origine.

Article 7 : Attribution du prix

Le prix littéraire sera attribué **le 30 octobre de chaque année**. L'ouvrage primé bénéficiera de l'accompagnement d'un directeur de publication, d'une forte médiatisation ainsi que d'une mise en rayon dans les librairies partenaires.

Article 8 : Dotation du prix

Le Prix Francophone d'Excellence de la Littérature est assorti d'une dotation d'une valeur de deux mille euros (2 000 €) en nature, exclusivement dédiée à un accompagnement éditorial et à une stratégie de promotion littéraire assurés par KBJ Plume Éditions ou par une maison d'édition partenaire. Cette distinction comprend également la remise d'un trophée officiel ainsi qu'une attestation solennelle conférant au récipiendaire le titre de lauréat du Prix Francophone d'Excellence de la Littérature. Il s'accompagne également de partenariats avec des libraires, tant locaux qu'internationaux, et d'une vaste campagne de promotion de l'ouvrage primé.

Chaque œuvre se verra attribuer une note stylistique ainsi qu'une note d'appréciation littéraire, ce qui permettra d'établir des classements et une liste de finalistes. Ipso facto, les finalistes sont nominés. Le comité de lecture et le jury liront les œuvres finalistes et choisiront le ou les meilleurs ouvrages « Prix ». Parmi eux, l'**Association RenaiScendre** et **KBJ Plume Éditions** peuvent attribuer **un prix d'encouragement à l'excellence** avec certificat dans chacune des 5 catégories hors **Prix Francophone d'Excellence de la Littérature**. Le prix d'encouragement s'accompagne d'un trophée et d'un contrat de promotion du livre.

Article 9 : Partenariat

Le partenariat pour le **Prix Francophone d'Excellence de la Littérature** est ouvert à tout organisme, ministère, entreprise, association ou organisation promouvant la littérature, la culture, l'art, le cinéma, le sport, l'éducation, la formation, l'excellence, etc.

Article 10 : Lieu de déroulement de la cérémonie.

La cérémonie se déroulera pour sa première édition au **1 rue de l'Alma 35000 à l'Espace conférence Georges Brand, Immeuble le Carré des Alliés 35000 Rennes, face au restaurant La Taverne de Rennes Centre**, le **30 octobre 2026** à partir de **18 h 00 mn**. Tous les participants recevront une lettre d'invitation nominative au moins un (1) mois à l'avance, précisant le lieu, l'adresse et l'heure de l'événement. Ils confirmeront à l'avance leur présence, avec la possibilité d'être accompagnés d'une personne de leur choix pour l'événement.

Pour les participants de l'étranger, l'invitation pourra être envoyée un peu plus tôt. À chaque édition annuelle, le pays, le département, la ville, l'adresse et l'heure seront précisés lors du lancement si celui-ci doit changer d'espace.